



La filière forêt-bois du Grand Est dispose désormais de 2 documents stratégiques signés par la Région et l'Etat :

- le Contrat de Filière validé en 2017 ;
- le Programme Régional Forêt-Bois approuvé en 2019.

Il convient désormais de mettre en œuvre de manière opérationnelle, les priorités qui ont été discutées lors de leur élaboration.

Pour ce faire, dans la continuité du recensement qui avait déjà été effectué l'année dernière dans le même cadre et dans un format similaire, nous vous sollicitons afin de faire remonter à FIBOIS Grand Est, le plus tôt possible et **avant le 11 mars 2020 au plus tard**, vos projets d'actions qui s'inscrivent dans ce cadre et pour lesquelles vous souhaiteriez obtenir un financement auprès de la Région Grand Est et/ou de la DRAAF en 2020.

Les modalités pratiques d'interventions, le calendrier et les points de vigilances à connaître au préalable sont explicités dans le document « 20191128_Note_cadrage_ADEVBOIS_2020_VF.pdf » ci-joint.

<https://www.fichier-pdf.fr/2020/01/14/20191128notecadrageadevbois2020vf/20191128notecadrageadevbois2020vf.pdf>

Ainsi cet appel à projet concerne uniquement les financements via le dispositif ADEVBOIS géré par la DRAAF et les financements de la Région Grand Est de manière plus globale. Par conséquent, les dossiers sollicitant des fonds relevant de la TATFNB du Fonds Stratégique Forêt Bois ne sont notamment pas concernés par cette demande et feront l'objet d'une procédure spécifique de sélection.

Pour expliciter le contenu de votre projet, nous vous invitons à compléter une fiche action par projet (vous trouverez en pièce jointe un modèle type à utiliser :

<https://www.fichier-pdf.fr/2020/01/14/modelefiche-action-002/modelefiche-action-002.pdf>
si vous désirez le format Word contactez l'adresse suivante nathalie.rey@fibois-grandest.com

Nous compilerons toutes les fiches que nous aurons reçues et elles seront toutes présentées aux financeurs. Pour ce faire, nous vous inviterons durant la dernière quinzaine de mars, à une journée où tous les acteurs présenteront successivement leurs projets, en présence du conseil d'administration de l'interprofession et des financeurs, pour une connaissance partagée des différentes demandes et une parfaite transparence du processus.

A l'issue de ces présentations, le conseil d'administration de FIBOIS Grand Est formulera auprès des financeurs, une liste des projets en les classant par priorité, au regard des problématiques et besoins exprimés par la filière.

La Région et la DRAAF se positionneront ensuite sur le choix effectif des dossiers à soutenir en regard de tous les éléments fournis.

Les financeurs inviteront de leur côté tous les porteurs de projets à respecter ce mode opératoire, pour bénéficier d'une réelle vue d'ensemble de toutes les sollicitations.

Vous trouverez également en pièces jointes différents documents qui détaillent les modalités d'intervention des financeurs.

Ce processus s'inscrit pleinement dans la volonté exprimée par la filière, la Région et l'Etat dans le Contrat de Filière et le Programme Régionale Forêt-Bois, de faire de l'interprofession, l'interface entre les professionnels de la forêt et du bois et les pouvoirs publics.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à revenir vers l'équipe de FIBOIS Grand Est qui sera là pour vous répondre.

nathalie.rey@fibois-grandest.com

Documents annexes à consulter

ADEVBOIS /DRAAF

<https://www.fichier-pdf.fr/2020/01/14/ficheadevpromoactionscollinterprovf-1/ficheadevpromoactionscollinterprovf-1.pdf>

<https://www.fichier-pdf.fr/2020/01/14/ficheadevsldfvf/ficheadevsldfvf.pdf>

REGION

<https://www.fichier-pdf.fr/2020/01/14/region-ge-promotion-des-productions-regionales/region-ge-promotion-des-productions-regionales.pdf>

<https://www.fichier-pdf.fr/2020/01/14/region-ge-soutenir-progres-agri-viti-foret/region-ge-soutenir-progres-agri-viti-foret.pdf>